

# **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PIERREFONTAINE-VERCEL**



## **CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 AVRIL 2008 A VALDAHON**

*SSSS*

### **COMPTE RENDU**

#### **BUDGETS 2008**

Compte tenu du renouvellement de 42 délégué(e)s (sur 81), le vote des budgets a été précédé d'une présentation des principes généraux d'élaboration des budgets.

La date butoir d'adoption a été fixée par l'Etat au 15 Avril 2008.

Cependant, je vous rappelle que les budgets votés lors de cette séance sont modifiables, si les Elu(e)s le souhaitent, dès la prochaine réunion du Conseil de Communauté.

#### **VOTE DES 4 TAXES**

Le produit attendu s'élève à 504 940 € pour 2008 sans modification des taux, soit 5.80% de progression par rapport à 2007.

**Le Conseil de Communauté décide de maintenir les taux 2007 :**

<b>-Taxe d'habitation :</b>	<b>0.798%</b>
<b>-Foncier bâti :</b>	<b>1.21%</b>
<b>-Foncier non bâti :</b>	<b>1.54%</b>
<b>-Taxe professionnelle :</b>	<b>0.762%</b>

#### **TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**

**1** Le produit attendu à taux constant s'élève à 1 150 955 € pour 2008, soit 3.74% de progression par rapport à 2007.

**2** Le marché de collecte et de tri se termine en janvier 2009.

Le nouveau marché, quelles que soient les modalités de collecte ( à maintenir ou à changer), prendra en compte les derniers chiffres du recensement en cours d'achèvement.

→ On constate, sur les chiffres publiés pour 33 communes sur 44, une progression de la population supérieure à 11%.

**Ce qui induit** une hausse prévisible forte du montant des marchés, due à l'accroissement de la population, mais également en raison de l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des matières triées.

**3** Par contre, les recettes de taxe ordures ménagères sont augmentées chaque année car les nouveaux usagers sont pris en compte dans l'assiette de taxation. ( 3.74% de plus cette année, correspondant à 1.06% d'actualisation décidée par l'Etat et 2.68% de variation à la hausse pour les nouveaux usagers).

**4** Le déficit prévisionnel du service déchets s'élève à 26 289 € pour l'année 2008.

**Le Président invite à débattre sur le thème suivant :**

**Est-il opportun de majorer le taux dès 2008 pour éviter une hausse trop brutale en 2009, compte tenu de l'augmentation du coût des marchés à renouveler ?**

**Le Conseil de Communauté décide de majorer de 5% les taux actuels :**

**Taux applicable en 2008 : 10.69% sauf Vercel 9.03% en raison des bases d'imposition exceptionnellement élevées.**

## **BUDGETS**

Les documents joints à la note de synthèse ont été présentés et commentés en réunion.

Ils laissent apparaître un excédent prévisionnel de clôture de 103 917 € pour des budgets (hors opérations d'ordre) à hauteur de 1 209 000 € pour le budget annexe et 2 895 000 € pour le budget principal.

**Après ajustements , le Conseil de Communauté vote les budgets 2008 comme suit :**

- budget principal : excédent prévisionnel de clôture : 95156€**
- budget annexe : excédent prévisionnel de clôture : 65300€**

## **DELIBERATIONS**

### **1) Création d'un poste d'attaché et paiement des heures supplémentaires**

Suite à la réussite au concours d'attaché de Carine BIGNON, je vous propose :

- de créer un poste d'attaché,
- de supprimer un poste d'adjoint administratif de 2<sup>nd</sup> classe,
- d'autoriser le paiement d'heures supplémentaires réellement effectuées pour les agents titulaires du grade d'attaché et d'adjoint administratif.

Il convient de prendre en compte notamment :

- \* le reliquat de RTT non prises par Carine,
- \* les 40 jours de formation initiale à l'ENACT et dans d'autres collectivités que devra suivre Carine.

**Accord du Conseil de Communauté sous réserve de la réglementation.**

### **2) Achat d'une parcelle d'aisance pour les locaux techniques**

Suite à la délimitation de parcelles effectuées par le camp militaire, il paraît opportun d'acquérir la parcelle C 406 pour la somme de 300€ afin d'avoir pour l'avenir des limites de propriété cohérentes.

**Avis favorable du Conseil de Communauté pour acheter 75m2 de terrain pour 300€.**

### **3) Annulation d'un titre de recettes**

Le Président propose d'annuler le titre N°264 de 2007 d'un montant de 1700.34 € émis par erreur à l'encontre de la commune de Vercel, représentant le coût résiduel de l'étude de réhabilitation de la décharge communale.

Il rappelle que la décharge de Vercel a accueilli de 1976 à 1998 les machefers de l'ancienne usine d'incinération.

**Le Conseil de Communauté donne un avis favorable.**

## **FORMATION DES COMMISSIONS**

Il a été présenté un récapitulatif des options des délégué(e)s et nous avons procédé à une répartition cohérente entre les différentes commissions.

**Le tableau est joint au présent compte rendu.**

## **QUESTIONS DIVERSES**

Centre multicommerces de Pierrefontaine-les-Varans :

La cession du parking du centre multicommerces à l'euro symbolique au syndicat des copropriétaires n'a pas pu être réalisée en 2007. Un nouvel avis des Domaines a été sollicité. Celui-ci est revenu le 5 Mars 2008 précisant qu'il n'existait aucun obstacle à cette vente.

Par conséquent, le Président demande l'autorisation de céder le parking à l'euro symbolique au syndicat des copropriétaires et de signer l'acte à venir.

**Avis favorable du Conseil de Communauté.**

Vu, Bernard CANTENEUR, pour être diffusé à Mesdames et Messieurs les délégués, à Mr Georges GRUILLOT, Président d'honneur, à et Mr le Président de la Communauté de Communes des 1ers Sapins.